

# Viens participer à la mise en place du dispositif « cantines saines et durables » au sein des écoles primaires de la commune de St Martin des Champs !

### Quoi ?

La commune de Saint-Martin-des-Champs souhaite relever le défi des cantines scolaires saines et durables sur son territoire. Le projet auquel elle participe a pour objectif :  
Ce dispositif est construit autour de 4 axes :

- la réduction du gaspillage alimentaire dans les écoles primaires,
- le remplacement des produits chimiques par le nettoyage écologique,
- l'approvisionnement durable et de proximité,
- l'éducation et la sensibilisation à l'alimentation.

L'équipe du service jeunesse souhaite intégrer dans cette mission d'intérêt général un ou une volontaire en service civique pour une durée de 8 mois. Cette mission, bien que spécifique à notre commune, sera inscrite dans une démarche collective portée par Morlaix Communauté. De ce fait, au cours des 8 mois de mission proposés, à raison de 24h par semaine, tu participeras à des temps collectifs avec d'autres volontaires des communes voisines ainsi qu'à des temps de formation afin de t'aider dans l'élaboration de ton projet d'avenir.

Cette mission est ouverte à tous les jeunes sans pré-requis.

Le ou la volontaire, accompagné et soutenu par l'équipe, aura pour mission de :

- participer à la mise en œuvre des 2 premiers objectifs de ce dispositif au sein des restaurants scolaires de la commune : la réduction du gaspillage alimentaire et l'éducation et la sensibilisation à l'alimentation,
- apporter ton aide à la réalisation des animations sur cette thématique dans les écoles,
- aider à la mise en œuvre d'actions concrètes auprès des enfants, leurs familles et les équipes de l'école à réduire le gaspillage au quotidien.

Tu as des idées, elles seront les bienvenues !

**Quel domaine ?** Solidarité

**Combien de postes disponibles ?** 1

**Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ?** Oui

**La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ?** Non

mission à pourvoir pour le 12 septembre